

PROGRAMME DE FORMATION
CACES® CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER SELON R372m
(Toutes catégories)

Public visé :

- Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'un engin de chantier. La détention du Permis B est vivement conseillé avant l'entrée en formation pour faciliter la progression pédagogique.

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de manipuler ou utiliser un engin de chantier dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Durée :

- 35 heures soit 5 jours

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire
- Mise à disposition d'un terrain adéquate afin de réaliser la pratique ainsi que le nombre d'engins de chantiers suffisants

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation
- Tests CACES® : Examen final effectué par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R372m de la CNAMTS

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation
- CACES® Engins de chantier selon R372m

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

1. Connaissances de base du code de la route

Identification et connaissance de la signalétique (panneaux, signalisation au sol...)
Connaissance des règles fondamentales liées à certaines manœuvres particulières
(Changement de direction, dépassement d'autres véhicules...)
Connaissance des équipements obligatoires pour la circulation des engins de TP

2. Devoirs et Responsabilités des conducteurs d'engins de chantier

Textes réglementaires
Responsabilité civile et pénale

3. Technologie et connaissance de l'engin de chantier

Description et caractéristiques des différents organes
La préparation à la mise en route
Les précautions lors de l'arrêt (arrêt normal ou pour intervention d'entretien)

4. Risques inhérents au fonctionnement de l'engin

- Les risques mécaniques
- Les risques chimiques et électriques
- Les risques physiques liés aux circuits hydrauliques, au gonflage des pneus.
- Le risque incendie-explosion
- Les risques spécifiques lors d'opération de levage, d'élévations de personnes et de chargement - déchargement

5. Les règles de Conduite

Les règles générales de sécurité (communes à toutes les catégories d'engins de chantier) :

- en phase de travail sur chantier, de déplacement, de chargement sur porte-engins
- à travers les gestes de commandement

Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail
Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 10 ans selon les services prévention des CARSAT